

LE MESSAGE MEDITERRANEEN POUR LE 5^{EME} FORUM MONDIAL DE L'EAU

La contribution de Tunis

Ce message constitue la contribution méditerranéenne au 5^{ème} Forum mondial de l'eau. Il a été élaboré à l'aide d'une consultation auprès des diverses parties prenantes de la région.

Cette version présente les résultats de la Conférence régionale sur la Session méditerranéenne du 5^{ème} Forum mondial de l'eau tenue à Tunis le 15 janvier 2009. Cet événement a rassemblé 194 participants issus de différents secteurs de la gestion de l'eau de la région. Il constitue l'une des réunions clés qui ont contribué au processus préparatoire régional en vue du Forum d'Istanbul. Ce message sera ultérieurement développé à l'occasion des événements à venir, notamment à l'occasion de la 2^{ème} Semaine de l'eau de Beyrouth (4-8 février 2009, Liban).

Le Message méditerranéen, en plus d'être une contribution aux axes stratégiques de la Déclaration ministérielle du 5^{ème} Forum mondial de l'eau, s'adresse également aux gouvernements et aux parties prenantes des pays de l'Union pour la Méditerranée en vue de contribuer à la construction d'une vision commune sur le futur de l'eau dans la région.

La Méditerranée aborde le Forum en renouvelant son engagement politique en termes de gestion durable de l'eau par l'adoption récente de la Déclaration ministérielle formulée à l'occasion de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'eau tenue le 22 décembre en Mer Noire en Jordanie. La Conférence ministérielle a décidé d'élaborer une nouvelle Stratégie pour l'eau en Méditerranée et de mettre en oeuvre des projets concrets en accord avec la demande des populations. Il est espéré que la Stratégie améliorera la coopération et la coordination sur l'eau parmi les pays et les acteurs, promulguera des réformes et favorisera le développement de mesures tangibles.

Les recommandations suivantes ont été produites au cours des sessions interactives impliquant tous les participants. Ces recommandations constitueraient une base solide à la préparation de la Stratégie et de l'identification de projets concrets :

- Les prérequis de la gestion durable et de la distribution de l'eau sont la paix, la sécurité internationale et la justice, le respect des droits de l'Homme protégeant la santé publique, l'abolition des origines et des causes des conflits, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. L'eau et la résolution de ses problèmes qui y sont liés doivent être perçus comme un agent et un moyen d'améliorer la coopération entre les pays et les acteurs clés en prenant en compte le développement durable.
- L'amélioration de la gouvernance de l'eau devrait comprendre des outils juridiques et réglementaires adéquats, une gestion institutionnelle centralisée et décentralisée efficiente et le renforcement des organismes ; un équilibre entre la planification et la gestion opérationnelle centralisées et décentralisées, le développement de la GIRE dans le cadre des bassins versants ; un engagement significatif et consensuel des parties prenantes incluant les parlementaires, touchant les autres partenaires concernés tels que le grand public, les familles et les femmes au titre d'usagers finaux. L'intégration de politiques de l'eau à d'autres politiques sectorielles, la continuité, la cohérence, la transparence et la responsabilité constituent les qualités cardinales d'une bonne gouvernance de l'eau. La gouvernance de l'eau devrait être liée et soutenue par des projets pertinents.
- L'augmentation de la littoralisation et du tourisme exacerbent les pressions sur les ressources en eau et les infrastructures des zones côtières. Ce problème devrait être

abordé par une amélioration approfondie des synergies entre les politiques de GIRE et de GIZC, y compris le nouveau protocole GIZC de la Méditerranée.

- Le changement climatique présente une pression supplémentaire majeure sur la région. Il excède et amplifie les graves problèmes de sécheresse de la région. Il requiert une élaboration supplémentaire et une mise en œuvre urgente de mesures d'atténuation et d'adaptation appliquant les principes de précaution et de prévention afin de faire face aux incertitudes croissantes. L'adaptation doit être au cœur de tous les niveaux et de toutes les fonctions de la gouvernance, il faut aborder la relation eau – énergie ainsi que d'autres aspects transversaux complexes y compris l'eau virtuelle. On doit mettre particulièrement l'accent sur l'efficacité de l'eau, l'utilisation de ressources en eau non conventionnelles et de réservoirs appropriés, et d'autres infrastructures réglementaires pluriannuelles nécessaires afin de répondre aux besoins des sociétés humaines et des écosystèmes.
- La gestion de la demande de l'eau est une approche valide et nécessaire dans la région méditerranéenne. Les solutions « sans regret » devraient s'appuyer sur des mesures d'efficacité de l'eau. Dans les secteurs industriel et résidentiel, et principalement dans le secteur agricole, on peut apporter des améliorations substantielles à l'efficacité de l'eau qui doit être encouragée au moyen d'outils appropriés. Ces derniers devraient permettre d'atteindre une efficacité régionale fondée sur des analyses socio-économiques. En termes de redistributions entre les usages, il est nécessaire d'utiliser une approche intégrée de gestion de la demande afin de relever les défis que représentent la surconsommation et la démographie galopante de certaines parties de la région. Dans le secteur agricole, il faut développer le recours à des ressources d'eau non conventionnelles en particulier les eaux usées bien traitées.
- Les besoins d'investissements du secteur de l'eau en Méditerranée sont considérables. Tant des ressources nationales que des financements bilatéraux et multilatéraux sont nécessaires, démontrant la solidarité Nord-Sud dans la région. Le financement du secteur nécessitera un équilibre entre ses trois sources principales (impôts, tarifs et transferts) et un effort soutenu de stratégies durables de financement. Une couverture des coûts réaliste est un outil indispensable au financement des services d'eau, en particulier en termes d'approvisionnement en eau et d'assainissement. L'eau est un bien public et l'accès à une quantité minimum d'eau potable est un droit de l'Homme étroitement lié à la dignité humaine. Par conséquent, les tarifs doivent être différenciés et refléter les conditions locales ainsi que les considérations d'accessibilité, en particulier pour les plus dépourvus de la société. Il faut aborder les questions économiques, fiscales et juridiques liées aux ressources en eau non conventionnelles de façon systématique et prévisionnelle.
- La protection du fonctionnement des écosystèmes naturels est une condition essentielle à la bonne qualité de l'eau et des services écologiques nécessaires, garantissant la richesse de la biodiversité. Il faut définir une cible régionale qualitative.
- L'eau est une composante clé de l'Éducation pour le Développement Durable (EDD) professionnelle, scolaire et extrascolaire. L'EDD doit être promue au sein et en dehors du système scolaire, en s'adressant à tous les âges et à tous les groupes d'utilisateurs finaux, en tant qu'outil permettant de construire des bases solides pour l'indispensable *nouvelle culture de l'eau* nécessaire. En termes de communication, les médias doivent jouer un rôle plus systématique et plus constructif afin de sensibiliser l'opinion publique sur les questions d'eau.
- Des données fiables et comparables avec une évaluation (utilisant des indicateurs appropriés) ainsi que la libre circulation de l'information et un partage des données sont importants pour soutenir de solides politiques et apporter des solutions des problèmes d'eau qui dépassent souvent les moyens d'un seul pays. Il est nécessaire de partager les bonnes pratiques à l'aide d'initiatives régionales impliquant la participation des autorités et des parties prenantes.

- Il faut soutenir la recherche dans tous les aspects de l'eau, en tant que moyen permettant d'atteindre le développement nécessaire et d'aborder le changement climatique et les autres pressions émergentes. Il est nécessaire d'améliorer la propreté de la production en investissant dans la recherche appliquée, le développement technologique, l'utilisation générale et la réhabilitation des connaissances et des techniques traditionnelles, la formation adéquate, le renforcement des capacités et le transfert de technologies appropriées.
- Les accords internationaux pour la gestion des organismes des eaux transfrontalières, y compris les aquifères, doivent être promus. Il est nécessaire de ratifier des conventions internationales (par exemple la Convention des Nations Unies sur les cours d'eau transfrontaliers) et d'autres traités du fait qu'ils fournissent un cadre de travail utile à la « diplomatie de l'eau ».